



DEMANDE D'UNE CARTE DE SORTIE POUR RENTRER SEUL A LA MAISON

Attention ! Le simple fait de compléter une demande de carte de sortie pour votre enfant implique votre adhésion aux règles de bon usage détaillées sur le site de l'école www.lindthout.eu.

1. Veillez cocher l'option qui convient.

Pour la sécurité des enfants, aucune carte de sortie ne sera accordée avant la P3 sauf si l'élève quitte l'école avec un frère ou une sœur plus âgé(e) !

Mon enfant peut sortir **tous les jours à la fin des cours** (→ Carte bleue)

Mon enfant peut sortir **tous les jours à la fin des cours ET tous les jours à 12h** pour **dîner** à la maison (→ Carte verte).

Attention ! Dans ce cas, il ne peut revenir à l'école avant 13h15.

Mon enfant ne peut sortir qu'à **des moments spécifiques et/ou avec frère/ sœur** (→ Carte rouge) – complétez le tableau et indiquez-y les éventuelles précisions :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
12h					
15h30					

NB : Si l'enfant peut quitter l'école seul après son étude, merci de le préciser.

Tout manquement (oubli ou comportement contrevenant aux règles de bon usage de la carte de sortie) sera pointé voire sanctionné par un retrait de la carte.

2. Veillez compléter

J'autorise ma fille / mon fils
(nom et prénom de l'enfant) élève en P..... (classe)

à quitter l'école **SEUL(E)** à la fin des cours aux jours et heures mentionnés ci-dessus.

DATE et SIGNATURE

3. **Le présent document complété AINSI qu' une photo d'identité récente de votre enfant doivent être envoyés par mail EXCLUSIVEMENT à l'adresse suivante : cartedesortie.primaire@lindthout.eu.** Cette procédure évite les pertes de documents et permet une facturation plus aisée. **Merci pour votre collaboration.**

4. Une carte de sortie sera préparée par l'école suivant la demande ci-dessus. La première carte vous sera facturée au prix de 2€ (via la prochaine facture de l'école). En cas de perte ou de changement entraînant l'impression d'une nouvelle carte de sortie, celle-ci vous sera facturée 3€.

5. Les sorties récurrentes avec petit mot pour remplacer la carte ne seront pas autorisées, sauf en cas d'attente d'une nouvelle carte.

Ce formulaire est conservé à l'école durant l'année scolaire (preuve d'autorisation).